17me Année. — N° 3470 UN NUMERO Samedi 1er Février 1873

BUREAUX : RUE NAIN

ABONNEMENTS :
ROUBAIX-TOURCOING : Trois mois, 12 fr ; Six mois, 22 fr. ; Un an, 44 f.
LE NORD DE LA FRANCE : Trois mois, 14 fr. Six mois, 27 fr. ; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.

ANNONCES ; 20 centimes la ligne
RÉCLAMES : 25 centimes
— On traite à forfait. —

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

Heures de départ des trains : Roubaix à Lille, 5 17, 7 21, 8 21, 9 53, 11 26, m., 12 26 1 56, 3 42, 5 11, 6 13, 7 38, 9 36, 11 41 s. — Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 28, 7 18, 8 48, 10 13, 11 38, m., 1 18, 3 28, 4 43, 5 53, 7 10, 9 1[illegible]
Lille à Roubaix, 5 20, 7 00, 8 30 9 55, 11 05, 12 57, 2 20, 4 30, 5 30, 7 55, 10 05, 11 15 Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 10, 7 12, 8 12, 9 46, 11 17 12 17, 1 47, 3 33, 6 03, 7 28, 9 24, 11 0[illegible] Mouscron à Lille, 7 00, 8 00, 9 36, 11 05 12 05, 3 31, 4 50, 5 53, 7 10, 9 1[illegible]

ROUBAIX, 31 JANVIER 1873

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière du *Journal de Roubaix.*)

Paris, 30 janvier.

M. de Larcy, président de la Commission des Trente, est allé hier matin faire connaître à M. Thiers le résultat des travaux de la Commission et proposer au président une discussion pour demain vendredi. Le chef du pouvoir a accepté le rendez-vous, à la condition toutefois que la discussion des marchés de Lyon, qui doit absorber la séance de jeudi, ne se prolongeât pas jusqu'au jour suivant. Dans ce cas, le samedi serait le jour de la rencontre entre la Commission des Trente et le président de la République.

Que se passera-t-il demain dans la Commission des Trente ? M. Thiers, qui a toujours la parole assez vive, accuse plusieurs des membres du centre droit de vouloir, avant tout, des portefeuilles. Mais c'est là une supposition injurieuse et toute gratuite ; quand il s'agit d'établir sérieusement la responsabilité ministérielle, il faut bien renverser les ministres qui ne conviennent pas à la majorité et en mettre d'autres à leur place. C'est là le vrai motif pour lequel la majorité de la Commission a tenu à éloigner M. Thiers des débats sur les interpellations.

Les membres les plus résolus de la majorité pensent que, si le président, dans la discussion publique, se laisse entraîner à des attaques violentes contre la Commission, celle-ci sera rejetée tout entière dans les fractions hostiles à M. Thiers, et, alors, sa position deviendrait critique, car les membres de la Commission peuvent exercer une grande influence sur beaucoup de leurs collègues.

On pense qu'il faudra plusieurs séances encore pour éclairer la discussion de la durée du travail des enfants dans les manufactures ; ce sujet délicat n'avait pas peut-être été suffisamment élaboré avant d'aborder la tribune. On sait que la commission a déjà été obligée de retirer son projet pour le soumettre à une étude plus attentive. Nous aurions voulu qu'après une mesure aussi sincère et aussi honorable de la part des commissaires, ces messieurs poussassent leurs réflexions jusqu'aux dernières limites de la perfection et de la certitude. Notre crainte est qu'on n'ait pas suffisamment tenu compte de cette situation. Quelques hésitations sont déjà venues trahir un peu de défaillance dans la théorie des rédacteurs de la loi. La question la plus grave est celle qui résout l'article deux en fixant l'âge auquel on pourra admettre les enfants au travail industriel. La commission l'a arrêté à 10 ans, MM. Godin et Leurent préféreraient 12 ans et ont fait de ce point l'objet de deux amendements respectifs. On peut concevoir que chacune de ces opinions eût sa raison d'être. Mais ce que nous n'avons pas compris, c'est que les partisans des deux systèmes n'eussent pas de convictions arrêtées. D'une part, M. Leurent, grand industriel du Nord, dont on reconnaît la compétence en ces matières, est venu dire qu'il croyait nécessaire d'attendre que l'enfant ait atteint sa douzième année. Cependant, a-t-il ajouté, la commission me montre tant de bon vouloir pour trouver un terme moyen, je suis si ennemi des moyens radicaux, que je consens à retirer mon amendement, bien convaincu que l'expérience ramènera, tôt ou tard, à mon opinion, les collègues qui s'en séparent aujourd'hui.

D'autre part, l'honorable M. Tirard, au nom de la commission, a répliqué que bien que celle-ci optât pour l'âge de 10 ans, elle avait été si frappée des arguments de M. Leurent qu'on ne tiendrait à la fixation de 10 ans que dans le cas où M. Leurent déclarerait renoncer non-seulement à son amendement, mais aux rayons sur lesquels il l'appuyait.

Autant valait dire : nous ne sommes bien fixés ni les uns ni les autres. Ces hésitations entre spécialistes ont retenti sur le vote lui-même. Au scrutin, 392 membres ont voté pour le projet de la commission et 213 pour l'amendement Godin, qui reproduisait la théorie de M. Leurent. Sur des sujets aussi délicats que le travail industriel de l'enfance, on souhaiterait des majorités plus compactes et plus résolues.

La séance d'aujourd'hui ne laisse pas que de préoccuper les groupes parlementaires. On annonce, au nom de la gauche, un discours de M. Ordinaire et peut-être un autre de M. Challemel-Lacour, malgré la récente indisposition de ce dernier. La commission d'enquête conclut en engageant le gouvernement à ne pas reconnaître les conventions et les dettes de la municipalité Lyonnaise, qui paraissent nulles et frustratoires. Pour la qualification et la poursuite des faits délictueux, s'il s'en trouve dans le nombre, on renvoie aux ministres compétents.

Il ne serait pas impossible qu'à la suite des conclusions du rapport, quelques membres du centre droit vinssent interpeller directement sur les faits M. le ministre de l'intérieur.

Vous avez lu, dans le n° 2 de l'*Assemblée notionale* (26 janvier), la lettre de M. Fresneau et la réponse de M. Le Play. Vous y avez, sans nul doute, remarqué l'apparition de la théorie des *vérités nécessaires* qui fera son chemin comme l'avait fait sous l'empire, la théorie des *libertés nécessaires*. Il y a toutefois cette différence, que les *vérités nécessaires*, si nous parvenons à les répandre, consolideraient à la fois la société, l'Assemblée et le pouvoir, tandis que les *libertés nécessaires*, cela se voit bien aujourd'hui, n'étaient qu'un artifice de lettre habile à détruire, un outil que son illustre inventeur s'est depuis qu'il gouverne, empressé de mettre en rebut. J'ai sous les yeux l'épreuve de l'opuscule que M. Le Play annonçait, il y a trois jours. Je ne vous dirai rien de la profondeur des pensées, ni de la science si solide que révèlent ces pages. Je vous annonce seulement un petit chef-d'œuvre de condensation. M. Le Play a résumé clairement, en 40 pages, les innombrables faits d'expérience qu'il avait dû d'abord décrire en 20 volumes. Sa nouvelle publication : la *Question sociale* et l'*Assemblée*, sera en vente lundi prochain 3 février, au prix de 30 centimes, à Tours, chez Mame, à Paris et Dentz.

Notre monde financier était aujourd'hui moins optimiste que les jours précédents, ce qui explique la faiblesse des cours à la Bourse. Les valeurs espagnoles ont été particulièrement éprouvées, par suite de nouvelles fâcheuses pour le roi Amédée. DE SAINT-CHERON.

Les deux Drapeaux.

La politique, comme la parole, a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée, et nous sommes arrivés dans ce genre à la plus rare perfection. On se paie de mots, de phrases de convention qui deviennent la monnaie de l'opinion et finissent par créer des difficultés insurmontables.

Il est évident, par exemple, que la question du drapeau, très-simple en soi, a été fort aggravée par les réflexions des spectateurs et par les polémiques des journaux. On écrit couramment que la Monarchie légitime veut restaurer la féodalité, et qu'elle doit avoir pour ennemis tous ceux qui veulent défendre les « idées modernes. »

Les bonapartistes notamment ont l'air absolument convaincus qu'ils représentent, à l'exclusion de tout le monde, ces fameuses « idées modernes. » Entendons-nous donc bien sur ces mots.

Rien n'est moderne en fait d'idées. Le principe d'autorité date des patriarches ; le communisme a été mis en pratique en Sparte, le plébiscite et le césarisme sont romains ; il y a eu des républiques dans toute l'antiquité et la gloire dont les ont entourées les historiens, les poëtes et les philosophes, ne doit pas nous faire oublier qu'elles étaient basées sur l'esclavage, l'oppression et la corruption. Il est difficile de parler d'Athènes sans autant de mépris que d'admiration, et les armées allemandes sont composées d'agneaux si on les compare aux légions romaines.

***

Ce qui est moderne, c'est le télégraphe, c'est le chemin de fer, c'est le paquebot, c'est la multiplication de la richesse, c'est la rapidité des relations, la facilité des transactions, l'échange des produits, des idées, des inventions. Voilà la grande conquête, voilà le progrès réel qui est venu à son heure, qui est sorti des évolutions antérieures de l'humanité comme la feuille sort du bourgeon, le bouton de la feuille, la fleur du bouton et le fruit de la fleur.

Croit-on que si les Bourbons étaient restés sur le trône, cela aurait empêché la construction des locomotives et des cheminées d'usines ? Est-il démontré qu'un royaliste soit par cela même un mauvais industriel ou un comptable défectueux ? Suppose-t-on qu'une Restauration aurait pour effet d'arrêter les forces motrices et de mettre les hauts-fourneaux en interdit ?

Evidemment non.

Que craint-on alors ? L'influence de la noblesse ? Il n'y a pas d'émigrés aujourd'hui et l'on compte certainement plus de républicains que de monarchistes ayant le besoin et l'envie de quelque sinécure agréable. L'influence est proportionnée d'ailleurs tantôt à l'argent, tantôt au mérite personnel ; il y a des marquis auxquels personne ne songe et des plébéiens nécessaires. Le grand Berryer n'était qu'un avocat et aujourd'hui M. Ernoul ou M. Baraguon, de pleine et parfaite roture, comme dit Saint-Simon, n'ont eu besoin ni de blasons ni d'aïeux pour devenir des hommes importants dans leur parti.

Reste l'influence du clergé. Ici le point est plus délicat. D'ailleurs, il n'est point prouvé que cette influence doive devenir tyrannique. Quoi qu'en puissent dire quelques prêtres défroqués, je ne vois pas que le dogme de l'infaillibilité ait gêné beaucoup de gens ; à coup sûr, le radicalisme a fait plus de mal à l'humanité que la décision du concile du Vatican.

***

On répète néanmoins aujourd'hui... en 1873 !... que nous voulons rétablir l'inquisition, les dîmes, les jurandes, les maîtrises et la charge de connétable. A supposer que des idées gothiques aient germé dans quelques cerveaux ultra-royalistes, ne sentez-vous pas qu'il y a des courants d'opinion contre lesquels on n'agit pas.

En 1853, Napoléon III était bien puissant : il avait dompté l'action révolutionnaire et l'esprit parlementaire ; mais il n'eût pas osé légitimer, à l'instar de Louis XV, les fils d'une madame de Montespan quelconque.

Le plus rare, c'est que vous rencontrez beaucoup de gens intelligents, lettrés, réfléchis, qui s'écrient : « Mais je suis de votre » avis : les idées modernes n'ont rien à » craindre ; mais que voulez-vous, on le » croit. »

Eh ! morbleu ! c'est justement cela qu'il faut combattre ; c'est contre ce préjugé qu'il faut dépenser ses forces.

En effet, il a été si soigneusement entretenu, il a été nourri avec tant de soins que les orléanistes ne peuvent se défendre — ils sont hommes après tout — d'un vague espoir de profiter de l'impopularité de la Monarchie légitime. Les drapeaux, chacun le dit, ne sont qu'un symbole, un prétexte ; la question est plus sérieuse et la division plus profonde. En réalité, affirme-t-on, il y a deux systèmes en présence.

***

Voilà précisément la grosse erreur. La Monarchie orléaniste ne gouvernerait pas autrement que la Monarchie bourbonnienne. Elle ne songe à coup sûr ni à supprimer ni à diminuer le budget des cultes, ni à modifier l'économie administrative, ni à décréter des lois agraires. Les mêmes magistrats, les mêmes fonctionnaires, abstraction faite de leurs préférences personnelles, pourraient servir sous l'une ou l'autre Monarchie qui leur demanderait des services exactement identiques : maintenir les ennemis de l'ordre, réprimer les manœuvres subversives, soutenir la légitime influence du gouvernement.

Bourbons ou Orléans, Orléans ou Bourbons auraient des ministres, une Chambre des députés, une Chambre haute et un conseil d'Etat ; la presse serait régie par des lois similaires... J'ai beau chercher, je ne vois aucune différence essentielle et je reste persuadé qu'il n'y a là qu'une querelle d'orthographe. Elle n'en est moins grande pour cela et je crains que l'orléanisme ne s'abandonne à une illusion qui finira par devenir fatale à l'idée monarchique. Il se figure qu'il représente la partie acceptable, honorable de la Révolution de 1789, et qu'à ce titre il satisfait ce terrible « esprit moderne », si exigeant et si variable.

Eh bien ! il se trompe. Le véritable esprit révolutionnaire a depuis bien longtemps dépassé la Fayette et le roi-citoyen. La République modérée ne lui suffit plus, et toute Monarchie, quelle que soit sa forme, rencontrera devant elle les mêmes ennemis, les mêmes radicaux confondant dans un commun anathème la fleur de lys et le coq gaulois.

Si vous voulez aller jusqu'au bout de la Révolution, il est parfaitement oiseux de vous arrêter en chemin : que dis-je ! on a conspiré beaucoup plus contre Louis-Philippe que contre Charles X ; plus le principe s'écarte de la Révolution, plus il a chance d'être respecté ; une nation, pour assurer son repos, la transmission paisible du pouvoir et le fonctionnement régulier des lois, peut accepter une souveraineté héréditaire dont le principe et les représentants sont mis d'avance au-dessus de toute discussion ; mais du moment qu'elle préfère des rois d'accident, des rois d'argile faits de la main du potier, il est évident que tôt ou tard elle s'amusera à les manier pour voir comment ils sont fabriqués et à les jeter par terre pour voir s'ils se casseront.

***

L'Empire l'a bien prouvé : il avait pour lui cette consécration du nombre qui avait toujours manqué à la monarchie de Juillet : il avait relevé le prestige national et renoncé au système pacifique que les bixts exaspérés reprochaient à leur roi de prédilection. Il avait associé à sa destinée les millions et les intérêts, et pourtant il a sombré comme un château de cartes : il a suffi d'une heure de liberté à l'intérieur et d'une bataille malheureuse pour qu'il ne trouvât ni un défenseur ni un courtisan.

Feuilleton du *Journal de Roubaix*

DU 1er FÉVRIER 1873

— 2 —

LE TRIOMPHE D'UNE FEMME

(Traduction de l'anglais)

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE I.

Le retour à la maison

(Suite)

— Merci. Je n'ai qu'un carton ; il porte l'adresse de miss Vane, à Paris.

— Eh bien, miss Vane, je vais le chercher. Ah ! mais auparavant, voici ma carte. Lisez mon nom, et, si vous me le permettez, je vous accompagnerai jusqu'à Paris.

— Vous êtes bien bon, monsieur. Je vous remercie. »

La jeune fille accepta les services de son nouvel ami aussi franchement qu'on les lui offrait. L'Anglais avait des cheveux gris ; c'était une ressemblance avec son père, qui suffisait presque pour le faire aimer.

A la douane, tout se passa comme d'habitude, beaucoup de confusion et de retard, et pas mal de difficultés à s'en tirer, mais en somme on en sortit.

La plupart des passagers descendirent à l'hôtel de l'*Europe* ou aux autres hôtels du quai ; quelques-uns coururent au marché voir l'église Saint-Jacques ou la statue d'Abraham Duquesne, ce roi de la mer en chapeau à plumes et en bottes fortes, et acheter des pêches et des abricots aux revendeuses criardes. D'autres se dirigèrent vers la poissonnerie pour admirer de près les congres, les chiens de mer, et autres monstruosités du même genre qui ne se rencontre qu'à Dieppe. Miss Vane et son compagnon s'acheminèrent vers l'église Saint-Jaques et pénétrèrent dans l'édifice par une petite porte en bois. Ils n'y trouvèrent que quelques femmes agenouillées et à moitié cachées derrière leurs chaises, et un pêcheur qui priait dans l'ombre, sur les marches d'une petite chapelle.

« Je n'étais jamais venue ici, dit tout bas miss Vane ; à mon dernier voyage, je pris par Douvres et Calais. Merci de m'avoir amenée dans cette cathédrale. »

Une demi-heure après, les deux voyageurs étaient assis dans un wagon de première classe, avec d'autres compagnons de route anglais et français, et ils admiraient les beaux paysages de la Normandie.

Miss Vane regardait les bois et les collines, les vergers pleins de fruits et les chaumières aux toits blancs qui sont si jolies, avec un plaisir si vif, que sa figure en devenait toute souriante. Le vieil Anglais était heureux du contentement de la jeune fille, et épiait tous les changements qu'amenaient sur elle la vue d'un nouveau site.

L'Anglais s'était laissé gagner par la franchise avec laquelle miss Vane avait accepté sa compagnie.

« Une autre jeune fille, se disait-il, aurait eu peur de moi comme d'une bête sauvage et se serait donnée toute espèce d'airs ridicules ; celle-ci, au contraire, me sourit tranquillement et m'honore de toute sa confiance avec une simplicité presque enfantine.

Je suppose que son père est un brave homme. Je n'aime pas trop ces histoires de Sheridan, du beau Brummel, et du Beefsteak Club. Je n'imagine pas que ce soit là une bonne école pour les pères. Pauvre enfant ! je voudrais que sa mère fût vivante. Qui sait si elle sera heureuse où elle va, et si l'avenir lui réserve sa part de bonheur ? »

Le train s'arrêta à Rouen et miss Vane accepta une tasse de café et quelques brioches que lui offrit son compagnon. Le soleil était couché depuis quelque temps ; les ombres du soir commençaient à tomber et la lune argentait déjà les eaux de la Seine que les voyageurs traversèrent en quittant la ville. L'Anglais ne tarda pas à s'endormir ; ses voisins l'écoutèrent, et, au bout de quelques minutes, des ronflements sonores retentirent dans le wagon et ne furent interrompus que par les violentes secousses qui se produisaient à chacune des stations échelonnées sur les bords de la voie comme des jouets de Nuremberg.

Laissons dormir et ronfler ces bonnes gens qui n'avaient rien de mieux à faire. Quant à Eléanor Vane, c'était différent. Aussi ne dormait-elle pas. Elle eût regardé comme un sacrilége de songer au sommeil en face du beau clair de lune et du magnifique paysage qu'elle avait sous les yeux. Les regards de la jeune fille parcouraient tout : les collines, les vallées, les bois, et suivaient les détours capricieux de la Seine sur laquelle passait et repassait le train.

Elle ne ferma pas les paupières un seul instant, et, quand le train arriva dans la gare de Paris, au lieu de se préoccuper de ce tumulte impossible à décrire — qui effraye tant les voyageurs inexpérimentés et leur fait souhaiter d'allonger le voyage — elle regarda par la portière, et chercha dans la foule cette figure aimée qu'elle souhaitait si ardemment revoir.

Elle l'aperçut bien vite — oui, son père était là. C'était ce vieux monsieur à cheveux blancs qui portait une canne à pomme d'or, et avait une tournure si aristocratique, ainsi qu'elle le désigna à son compagnon de voyage.

« C'est papa... voyez-vous... ce bel homme ; il vient vers nous, mais il ne nous voit pas. Oh ! laissez-moi sortir, je vous prie ; laissez-moi aller vers lui. »

Elle tremblait tant elle était pressée et sa belle figure devenait toute rouge d'animation. Elle oublia son sac de nuit, son roman, son crochet, son flacon, son manteau, et son ombrelle — tout son attirail : et elle laissa à son compagnon le soin de tout ramasser. Elle se trouva hors du wagon et dans les bras de son père, sans savoir comment. La plate-forme parut déserte tout d'un coup, car les voyageurs s'étaient précipités vers la salle d'attente pour y attendre l'inspection des bagages. Miss Vane, son compagnon de route, et son père furent presque seuls, et Eléanor contemplait la figure du vieillard à la lueur du bec de gaz.

« Papa ! cher papa ! comme tu as bonne mine ; tu as toujours été bien portant, n'est-ce pas. »

Son père se redressa avec orgueil. Il avait soixante-dix ans révolus, mais c'était un bel homme. Sa beauté était de ce genre aristocratique qui ne perd presque rien avec l'âge. Il était grand, carré d'épaules et droit comme un grenadier, sans la moindre apparence d'obésité. Le prince Régent avait pu devenir corpulent et prêter le flanc aux plaisanteries de son ami et compagnon d'autrefois ; mais M. George Mowbray Vane, lieutenant Vane s'était tenu en garde contre cet insidieux ennemi qui fait perdre aux vieux garçons toutes leurs grâces. Le port aristocratique de M. Vane donnait